Dernière mise à jour novembre 2016

LE SANS-ABRISME EN AUTRICHE

PRINCIPALES STATISTIQUES

Dans le cadre de la collecte de données statistiques, l'institut national autrichien des statistiques, ***Statistik Austria***, a commencé à mettre en œuvre un **indicateur sur le sans-abrisme des personnes inscrites.** Cette étude se base sur les données des personnes qui sont *officiellement inscrites* en tant que sans-abris[1]. En outre, une liste des services fournis par les services d'aide aux sans-abris avec un hébergement temporaire est inclue. Cette liste est incomplète et de nombreux sans-abris ne sont pas inclus. *Statistik Austria* avoue que cet indicateur ne montre qu'un aperçu du sans-abrisme en Autriche.
Selon cet institut national des statistiques, **12.055 personnes** étaient inscrites en tant que sans-abris en Autriche le 31 octobre 2014[2].

Le ministère des Affaires sociales publie en outre régulièrement des statistiques sur le sans-abrisme en se basant sur davantage de services fournissant des hébergements temporaires que ceux utilisés par *Statistik Austria*. Selon le ministère des Affaires sociales, en 2014, **14.600 personnes** ont été inscrites en tant que sans-abris[3]. Cela représente 3.200 personnes de plus qu'en 2008, lorsque 11.400 personnes avaient été dénombrées (soit une hausse de 28%). Cette statistique n'inclut toutefois pas tous les services nécessaires et n'englobe pas les personnes vivant dans les rues qui ne sont pas inscrites en tant que sans-abris.

Environ **70% des personnes sans domicile en Autriche vivent à Vienne**. Quelques 20,3% des sans-abris vivent dans d'autres grandes villes : Graz, Linz, Salzbourg, Innsbruck et Klagenfurt[4].

BAWO a réalisé des enquêtes en 2006 et 2007. Les résultats sont divisés en trois catégories : services de prévention, services mobiles et services fixes[5].
Il existe en outre différentes sources locales et régionales de données sur le sans-abrisme :

Rapport sur la protection sociale à Vienne[6]
Le Rapport sur la protection sociale à vienne en 2015 dénombre les usagers des services d'aide aux sans-abris en 2013. Selon ces données, le nombre d'usagers des services d'aide aux sans-abris était passé de 8.180 personnes en 2010 à 9.770 personnes en 2013. Ce nombre se répartissait comme suit :[7] 1) Personnes vivant dans des logements sociaux accompagnés (ETHOS 7) : 1.343; 2) Personnes vivant dans des appartements accompagnés : 2.031; 3) Personnes vivant dans des logements ciblés : 821; 4) Personnes vivant dans des hébergements pour les mères avec enfants : 579; 5) Personnes vivant dans des logements provisoires : 2,560; 6) Personnes vivant dans des centres d'hébergement : 4,175[8].

Il y a actuellement 5.707 places dans le programme viennois d'aide aux sans-abris (octobre 2016) : 361 places dans des centres d'hébergement (plus en hiver : environ 900 places), 4.625 places dans des logements encadrés, et 721 places dans des logements avec accompagnement ambulatoire[9].

Les expulsions à Vienne : 19.543 ménages (environ 45.000 personnes[10]) risquaient de perdre leur logement en 2015 dans le cadre d'une procédure d'expulsion (2014 : 21.500 ménages, environ 50.000 personnes). Quelques 2446 ménages ont été expulsés en réalité. Le nombre de procédures d'expulsion a diminué au cours de ces dernières années, alors que le

[1] En Autriche, l'inscription des personnes sans résidence fixe est possible grâce à l'instrument de la « confirmation de la résidence principale ». Cette confirmation de résidence principale fournie par le bureau d'enregistrement dépend de deux conditions : (1) la présence sur le territoire municipal depuis au moins un mois, et (2) la désignation d'un point de contact, régulièrement visité par la personne sans domicile. Ce point de contact doit également constituer l'adresse postale, ce qui doit être approuvé par le point de contact.
[2] Q: STATISTIK AUSTRIA, Abgestimmte Erwerbsstatistik (AEST) 2014.
[3] Bundesministerium für Arbeit, Soziales und Konsumentenschutz, Nationaler Sozialbericht Österreich 2014. Siehe http://www.forschungsnetzwerk.at/downloadpub/bmask_2014_sozialbericht14.pdf. Zuletzt aufgerufen am 21.5.2015.
[4] Statistik Austria: Abgestimmte Erwerbsstatistik 2012; Mai 2015.

[5] Voir également : http://www.bawo.at/fileadmin/user_upload/public/Dokumente/Publikationen/Berichte_Studien/2013-05_Wohnungsnot_und_Wohnungslosigkeit_Update_Datenueberblick_BMASK_HSchoibl.pdf
[6] https://www.wien.gv.at/gesundheit/einrichtungen/planung/pdf/sozialbericht-2015.pdf
[7] Les usagers étaient comptés deux fois s'ils changeaient de services.
[8] Pour un aperçu du programme viennois d'aide aux sans-abris, voir http://wohnen.fsw.at/downloads/dokumente/201508_WWH_SupportStructure_EN.pdf
[9] http://wohnen.fsw.at/downloads/dokumente/201610_WWH_SupportStructure_EN.pdf
[10] Statistik Austria : 2,3 personnes par ménage.

nombre d'expulsions à proprement parler a augmenté de 2014 à 2015. En 2014, 2.300 ménages (environ 5.300 personnes) avaient été expulsés.

Enquête annuelle sur le sans-abrisme à Salzbourg
Chaque année en octobre, les services d'aide aux sans-abri de Salzbourg réalisent une enquête annuelle qui existe maintenant depuis une vingtaine d'années. Cette enquête se base sur un questionnaire et des contributions des services d'aide aux sans-abris, des services sociaux au sein des hôpitaux et du système judiciaire, des travailleurs de rue, des institutions de prise en charge des jeunes, des établissements psychiatriques et des centres d'hébergement. L'enquête de 2015 a estimé qu'il y avait environ 1.650 personnes sans domicile dans la ville de Salzbourg en octobre.

Rapport sur le sans-abrisme en Basse-Autriche
Le Rapport social officiel du gouvernement provincial englobe un chapitre sur les services d'aide aux sans-abris et leurs usagers. Pour 2014, le rapport le plus récent, les nombres d'usagers étaient les suivants :

- Prévention des expulsions : 5 services, utilisés par 347 personnes demandant des informations, 562 personnes demandant un suivi à court terme, et 301 personnes demandant un parrainage. Quelques 1.055 cas ont été clôturés.
- Services d'hébergement : 16 institutions, allant de centres d'hébergement de nuit à des services destinés aux mères avec enfants, en passant par des institutions de prise en charge, utilisées par 1.370 personnes.
- Centres d'hébergement pour femmes : 6 services, 64 places dans ces centres d'hébergement, avec un taux d'occupation moyen de 71,44%.

HAUSSE/DIMINUTION DU NOMBRE DE SANS-ABRIS

Selon le ministère des Affaires sociales en 2014, 14.600 personnes ont été inscrites en tant que sans-abris. Cela représente une **hausse de 3.200 personnes** par rapport à 2008, lorsque 11.400 personnes étaient inscrites en tant que sans-abris (hausse de 28%). Ces données ne représentent qu'un aperçu du sans-abrisme en Autriche car la méthode de collecte de données est incomplète.

En outre, les données locales démontrent que **le sans-abrisme est en hausse** dans plusieurs villes :

Les rapports sur la protection sociale à **Vienne** démontrent que le nombre d'usagers des services d'aide aux sans-abris augmentent chaque année. Environ 10.000 personnes ont utilisés les services d'aide aux sans-abris en 2015 (2009 : 7.526 usagers ; 2010 : 8.180 usagers ; 2013 : 9.770 usagers).

Quelques 177.000 séjours ont été dénombrés dans les centres d'hébergement de nuit en 2015[11].

Vienne augmente également son nombre de places (900) dans les centres d'hébergement au cours de l'hiver en vue de répondre à la demande des personnes sans domicile qui n'ont pas accès au système social. Pour ces personnes, il est important de trouver une solution pour les autres mois de l'année, lorsqu'elles ne peuvent plus utiliser ces centres d'hébergement mais continuent de nécessiter un accompagnement.

Au cours de ces dernières années, on a également constaté une hausse importante au niveau de l'utilisation des services destinés aux mères avec enfants, dont le nombre d'usagers a augmenté de plus de 18%.

Les données pour la ville de **Salzbourg** démontrent une hausse constante du nombre de sans-abris au cours de ces 15 dernières années. En Basse-Autriche, le nombre d'usagers des services d'aide aux sans-abris est resté relativement stable.

Dans le **Tyrol**, tous les services d'aide aux sans-abris constatent une hausse massive du nombre de sans-abris. Cela s'explique par deux raisons :
1) Le Tyrol pratique les prix locatifs les plus élevés d'Autriche et possède en même temps la moyenne salariale la plus basse.
2) Pour les réfugiés reconnus et les bénéficiaires d'une protection subsidiaire, il n'y a pas de marché du logement adéquat. Nombre de ces personnes vivent dans des conditions de surpeuplement (jusqu'à 8 personnes dans un logement de 25 m²).

ÉVOLUTION DU PROFIL DES SANS-ABRIS

Il n'existe aucune donnée sur l'évolution du profil des sans-abris au niveau national.

Des données indiquent une hausse du pourcentage de **femmes et jeunes sans domicile** dans certains contextes locaux. À Salzbourg par exemple, les données provenant de l'enquête nationale démontrent une hausse du sans-abrisme parmi les femmes et les migrants, originaires surtout des pays de l'Europe du Sud et de l'Est. Selon les membres de BAWO, de plus en plus de personnes n'ont pas accès à l'assurance-santé, à l'aide sociale et aux services d'aide aux sans-abris en Autriche. Il s'agit principalement de **demandeurs d'asile** dont les demandes ont été rejetées, **de ressortissants de pays tiers qui n'ont pas accès au marché du travail** ou avec un permis de séjour temporaire, et de **citoyens mobiles de l'UE**.

[11] http://www.fsw.at/downloads/broschueren/fsw/GB15.pdf

Cela s'applique notamment à Vienne, à la Basse-Autriche, à la Haute-Autriche, à Salzbourg, au Tyrol et à la Carinthie.
Il existe une centaine de sans-abris à Vienne pour lesquels le service d'aide ne peut fournir d'accompagnement adéquat. Ces personnes souffrent souvent de **troubles psychiques et de maladies, ainsi que de problèmes sociaux**.

Nouveau « groupe cible » : les réfugiés
Il existe une grave **crise de l'hébergement des réfugiés** en Autriche à l'heure actuelle. Environ 85.000 réfugiés ont demandé de l'aide en 2015.
En juin 2016 par exemple, 22.000 demandeurs d'asile étaient pris en charge par le Programme fédéral de prise en charge (Bundesbetreuung) à **Vienne**. Quelques 40% de ces réfugiés sont logés dans des hébergements spéciaux pour réfugiés, et 60% sont logés dans des appartements privés. Lorsque les demandeurs d'asile se voient accorder l'asile, ils doivent quitter ce programme fédéral. À Vienne, seuls 100 logements peuvent être utilisés par le secteur de l'aide aux sans-abris, ce qui est évidemment bien trop peu.
À Salzbourg, les statistiques indiquent que 80% des réfugiés qui quittent le programme fédéral de prise en charge risquent de se retrouver sans domicile dans la ville de Salzbourg.

POLITIQUES & STRATÉGIES

Il n'existe pas de stratégie nationale de lutte contre le sans-abrisme. Vienne et la Basse-Autriche ont adopté un programme intégré sur le sans-abrisme, couvrant la prévention, l'hébergement et la réinsertion. Des approches de logement d'abord sont notamment mises en œuvre dans la ville de Vienne.

REMARQUES SUR LES DÉVELOPPEMENTS POLITIQUES

Positives

- La plupart des autorités autrichiennes ont consenti des efforts importants pour lutter contre la crise de l'hébergement des réfugiés[12].
- Certaines règlementations concernant les subventions relatives à la construction de logements ont été modifiées en vue de faciliter la construction de nouveaux logements abordables en Autriche[13].

Négatives

- Les efforts consentis pour lutter contre la crise de l'hébergement des réfugiés ne sont pas suffisants dans la mesure où les statistiques démontrent que 80% des réfugiés quittant le programme fédéral de prise en charge pourraient se retrouver sans domicile.
- La plupart des gouvernements régionaux ont tendance à diminuer le programme de sécurité minimale, notamment pour les réfugiés, les migrants et les familles nombreuses.
- Les négociations entre le gouvernement fédéral et les gouvernements régionaux sur le prolongement du programme de sécurité minimale ont échoué. Ce programme a été introduit en 2010 et a notamment permis l'inclusion de nombreuses personnes dans le programme d'assurance-santé. Outre la baisse des allocations, la conséquence de l'échec de ces négociations est la fragmentation du régime de protection sociale en 9 systèmes régionaux différents.
- Il existe également une tendance à durcir les législations relatives à la mendicité dans toutes les provinces. La mendicité agressive et la mendicité avec enfants sont punissables par les lois régionales dans toutes les régions autrichiennes. Les législations contre la mendicité ont été renforcées notamment en Haute-Autriche qui interdit la « mendicité commerciale », à Salzbourg qui interdit la mendicité dans certains quartiers, et à Innsbruck qui a introduit des limites de temps.

[12] http://derstandard.at/2000046275256/Bauen-fuer-Fluechtlinge-Die-grosse-Chance. Zuletzt aufgerufen 13.12.2017. http://derstandard.at/2000038421405/Mobile-Wohneinheiten-gegen-Mangel-in-Wien?ref=rec Zuletzt aufgerufen 13.12.2017

[13] http://www.noe.gv.at/Bauen-Wohnen/Bauen-Neubau/Wohnbaufoerderung-Wohnungsbau/WohnChanceNOE.html. Zuletzt aufgerufen 13.12.2017.